

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 12 juillet 2019

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 8, 9, 10 et 11 juillet 2019**

**2019 DAC 291** Conventions de partenariat pour l'organisation d'une édition métropolitaine de Nuit Blanche.

**M. Christophe GIRARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération, en date du 25 juin 2019, par lequel Mme la Maire de Paris propose de l'autoriser à signer les conventions de partenariat correspondantes ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Paris, la convention de partenariat, dont le texte est joint à la présente délibération, avec la Métropole du Grand Paris, l'Office du Tourisme de Plaine Commune Grand Paris, la commune d'Aubervilliers et la commune de Saint-Denis.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Paris, la convention de partenariat, dont le texte est joint à la présente délibération, avec la Métropole du Grand Paris et la commune de Gennevilliers.

Article 3 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Paris, la convention de partenariat, dont le texte est joint à la présente délibération, avec la Métropole du Grand Paris et la commune de Rueil Malmaison.

Article 4 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Paris, la convention de partenariat, dont le texte est joint à la présente délibération, avec la Métropole du Grand Paris et la commune de Gentilly.

Article 5 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Paris, la convention de partenariat, dont le texte est joint à la présente délibération, avec la Métropole du Grand Paris et la commune de Vincennes.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**